



Procédure rendez-vous sous Covid 19

Vous avez prochainement rendez-vous à la Chambre de l'Economie Sociale et Solidaire – APRES, voici quelques informations importantes à considérer, compte-tenu du contexte sanitaire actuel :

- tout d'abord, si **vous vous sentez malade** ou présentez des **symptômes** tels que fièvre, toux, maux de tête etc, **prévenez** la personne avec laquelle vous avez rendez-vous, **faites l'auto-évaluation coronavirus en ligne** ou contactez votre médecin, **et prenez soin de vous à la maison** ;)
- **envoyez** vos éventuels **documents** (PPE+ : CV, lettre de motivation ... / APRES : tout document) **au moins 24h à l'avance**, afin qu'ils puissent être imprimés sur place par nos soins.
- nos locaux étant fermés au public jusqu'à nouvel ordre, **veuillez attendre** que votre interlocuteur-trice vienne vous **ouvrir la porte** et merci d'être **ponctuel**.
- avant d'entrer dans nos locaux, un **rappel des règles** de protection et de distanciation sera affiché sur notre porte d'entrée, relisez-le ;)
- si vous possédez un **masque** (chirurgical, FFP2/3, tissu) **prenez-le**, il constituera une protection supplémentaire. Si vous n'en avez pas, nous pourrons vous fournir un masque.
- à votre arrivée, vous serez invité-e à vous **désinfecter les mains** avec du gel hydroalcoolique (pour notre sécurité à tou-te-s, le mobilier et les poignées de porte seront nettoyés entre chaque rendez-vous)
- nous **ne vous proposerons aucune boisson et les toilettes seront accessibles uniquement en cas d'urgence**, merci de prendre vos dispositions au préalable